



Monseigneur Jean-Marc Micas
Évêque de Tarbes et Lourdes

Tarbes, le 7 mars 2025

Lettre aux fidèles des Ensembles Paroissiaux de Tarbes

Chers frères et sœurs,

Au début du mois de janvier, les 6 Ensembles paroissiaux (E.P.) de Tarbes ont été informés de deux changements parmi les prêtres pour la prochaine rentrée pastorale (sept. 2025) : le départ des frères franciscains d'une part, et celui de l'abbé Bertrand Chevallier d'autre part.

Vous savez qu'avec l'ensemble du diocèse, nous sommes dans une démarche de réflexion et de prière en vue de renouveler, en l'affinant, notre élan missionnaire. Il s'agit d'être toujours plus et mieux en capacité de vivre et d'annoncer l'évangile : évaluer l'engagement des moyens du diocèse (personnes en mission, immobilier et ressources financières) pour le soutien de la vie et de la mission de notre Eglise, et envisager de nouvelles façons de faire si nécessaire. C'est dans cette dynamique diocésaine générale que s'inscrit, à l'échelle de Tarbes, la démarche que je viens vous exposer. Cette démarche est dans la droite ligne de ce qui a déjà commencé depuis 2 ans, et doit satisfaire un calendrier plus « serré » que prévu en raison des changements mentionnés.

Des transformations ont déjà été initiées (conseil pastoral de Tarbes, collaboration plus étroite entre les curés des paroisses, rencontres et initiatives diverses...) Des rapprochements heureux s'opèrent peu à peu entre tous. D'autres transformations sont à envisager prochainement. Pour y réfléchir, j'ai souhaité une fois encore que cela se fasse de manière plus large qu'avec le seul Conseil épiscopal (comme c'était autrefois l'usage).

Après avoir informé le mardi 7 janvier les curés et vicaires des 6 E.P. de Tarbes des départs des frères franciscains et de l'abbé Chevallier, le lendemain c'est l'ensemble des EAP qui étaient réunies avec le nouveau conseil pastoral de Tarbes. Là, une façon de procéder a été décidée : un Comité de pilotage (Copil) a été constitué avec 2 personnes de chacun des E.P., co-animé par le Vicaire général, le Secrétaire général du diocèse et Mme Céline Cocaud, laïque associée à la mission du doyen de Tarbes. La mission de ce groupe : organiser une réflexion à l'échelle de Tarbes pour imaginer l'avenir et me le proposer, afin de m'aider à prendre les bonnes décisions pour la rentrée 2025. La réflexion d'abord portée par le Copil, a été partagée avec les EAP, remontée au Conseil épiscopal le 14 février et enfin communiquée le 4 mars à une assemblée large à laquelle étaient invités tous les prêtres de Tarbes, tous les diacres, et tous les membres des EAP et du Conseil pastoral de Tarbes. Tout cela s'est fait dans un esprit de responsabilité constructive, d'écoute, de gravité aussi, de foi

et d'espérance qui a touché tout le monde. C'est une belle expérience d'Eglise qui est enclenchée.

L'étape suivante est celle que ce communiqué annonce : informer l'ensemble des fidèles des E.P. de Tarbes de toute cette démarche, de la vision qui se dessine à court et moyen terme, et vous inviter à coopérer à cette démarche autant que vous le pourrez. J'ai demandé à chaque E.P. d'organiser une assemblée synodale paroissiale pendant le temps du carême, afin que chacun se saisisse de la démarche et de ses enjeux, et puisse exprimer ses sentiments et réflexions à ce sujet. Tout sera collecté et relu par le Copil, puis remis au Conseil épiscopal et à moi-même. Dans ce qui est présenté, il y a des éléments qui pourraient être repris pour la future organisation du diocèse, et des « options » parmi lesquelles il s'agit de choisir pour Tarbes.

Voici donc la « vision » qui est proposée, ainsi qu'une approche de calendrier pour sa mise en œuvre :

1- « Communion de communautés »

Une expression pourra aider à bien comprendre la spiritualité d'une nouvelle façon de faire Eglise en paroisse : « Communion de communautés ».

On ne parlera plus « d'Ensembles paroissiaux », expression qui renvoie à la genèse de l'organisation actuelle qui a procédé par « greffes successives » au gré des changements, décès ou départs de curés. Une Paroisse sera constituée d'un ensemble de communautés reliées dans une même communion. Un certain nombre de personnes seront envoyées au service de la communion de ces communautés constituant la Paroisse : prêtres, diacres, ministres institués et laïcs en mission. Il faudra donc articuler la Paroisse et les communautés qui la composent. A l'échelle de la Paroisse, on trouvera le service de la communion de l'ensemble (curé, autres ministres, services missionnaires et administratifs). Au plus proche des gens on privilégiera autant que possible la proximité pour la vie et la mission (prière, catéchèse, sépultures, charité, etc.) Chaque Paroisse devra trouver le bon équilibre entre les deux pôles : centre de la Paroisse et communautés de proximité. Pour le dire encore autrement : au service de chaque Paroisse, il y aura un curé, une EAP, un Conseil pastoral, un Conseil économique, la préparation aux sacrements, les services pastoraux, et la proximité sera assurée, non par la possibilité d'avoir un prêtre résident, mais par la possibilité des fidèles de ce lieu de « faire être » une fraternité locale.

Concrètement pour Tarbes :

Aujourd'hui constitué de 6 Ensembles paroissiaux, la plupart mêlant des réalités urbaines et rurales, la réflexion conduit à envisager la constitution d'1 ou de 2 Paroisses pour le même territoire de Tarbes. Il y aurait donc 1 ou 2 centres où on trouverait ministres et services, formation et soutien de la mission de tous, et autant de communautés de proximité que possible. Ces communautés de proximité auraient ainsi chacune une « couleur », un « style », une « sensibilité », tout en se sentant bien membres d'une même Paroisse, lieu de la communion fraternelle entre tous.

2- Réflexion en assemblées synodales paroissiales :

Il s'agit donc maintenant, avec la participation de tous, de réfléchir aux questions suivantes :

- **En septembre 2025, en lieu et place des 6 E.P. actuels, Tarbes devient-elle 1 ou 2 Paroisses ?**
- **Conserve-t-on les « géographies » des E.P. actuels pour chaque nouvelle Paroisse, ou redessine-t-on les territoires ?**
- **Où est établi le centre administratif de chaque nouvelle Paroisse ?**

Pour le reste, il est clair qu'il faudra sans doute du temps pour se familiariser avec cette nouvelle façon de faire. Chaque nouvelle Paroisse déterminera son calendrier pour la mise en œuvre progressive de la communion en son sein.

En parallèle à cette démarche, et sans attendre les décisions à venir, les équipes de funérailles et de catéchèse des 6 E.P. actuels sont appelées à se retrouver pour que le service soit bien assuré sans « rupture » dès la prochaine rentrée pastorale.

Dates des Assemblées synodales paroissiales :

- **22 mars – 10h-12h à la Salle Artiguenave : E.P. St-Jean - Ste Thérèse – Ste Bernadette**
- **23 mars – 16h30 à Saint-Antoine (Grande salle) : E.P. de Saint-Antoine**
- **26 mars – 18h30 à Séméac (presb.) : E.P. Séméac-Aureilhan (St Joseph Travailleur)**
- **26 mars – 18h30 à Laloubère (église) : E.P. Tarbes Sud-Est**
- **27 mars – 20h à la Maison Saint-Paul : E.P. Cathédrale et E.P. Bordères**

NB : si la date prévue pour votre E.P. ne vous convient pas, vous pouvez rejoindre un autre E.P. à un moment.

Les contributions de tous sont à envoyer au Copil **avant le 4 avril** autant que possible :
cocaud.celine@gmail.com

Remerciant déjà chacune et chacun pour sa participation à cette démarche, je vous dis ma prière et ma confiance. Heureux d'être au service de l'Eglise dans notre beau diocèse ! Belle montée vers Pâques !

Fraternellement,



+ J.-M. Micas